

350Africa contre-attaque : les négociateurs africains et la controverse des combustibles fossiles à la COP28

Pendant que la COP 28 s'achève avec les tractations de part et d'autre, le Groupe africain de négociateurs a émis une déclaration ferme, soulignant son refus d'accepter tout résultat qui négligerait les priorités de l'Afrique. Parmi ces priorités, le groupe a vigoureusement plaidé en faveur de la mise en place d'un cadre d'adaptation assorti d'objectifs ambitieux et temporellement définis, d'un soutien concret à la mise en œuvre, ainsi que d'un financement concessionnel substantiel en vue d'une transition équitable.



Landry Ninteretse

Soulignant une position délicate, le groupe a également défendu le droit des nations africaines d'explorer l'ensemble de leurs ressources, y compris les combustibles fossiles. Un point de vue qui a fait réagir 350.org à travers son Directeur Régional Afrique. Cette déclaration du groupe des négociateurs risquerait de compromettre les objectifs climatiques et les appels à une élimination équitable des combustibles fossiles lors de la COP 28.

Dans son argumentaire, Landry Ninteretse – Directeur régional, 350Africa.org explique : « Nos dirigeants connaissent très bien le mal que les combustibles fossiles font à nos communautés. Les voix de nos populations qui souffrent de l'aggravation des impacts des combustibles fossiles devraient leur servir de guide dans ce processus et ils doivent agir dans l'intérêt de la population. »

En évoquant l'équité et la différenciation comme les clés de la transition énergétique, il met en garde contre la dépendance à l'égard des combustibles fossiles qui rendrait vulnérable notre avenir et ne procurerait pas de bénéfices concrets pour la vie quotidienne et les moyens de subsistance des communautés. C'est pourquoi, selon lui, plutôt que de lutter pour l'exploration des ressources fossiles polluantes, il faut appeler les pays développés à fournir un financement adéquat et favorable à une transition rapide et équitable pour s'éloigner des énergies fossiles.

Megan Valère SOSSOU

**Diplomatie climatique et
Transition énergétique : Les
enjeux de l'Afrique exposés
par l'Expert Béninois Jonas
A. ATCHADE au Siège de**

L'Union Européenne

Le changement climatique est un défi mondial qui transcende les frontières nationales. Seule la diplomatie permet la coopération entre les nations pour aborder ce problème de manière collective. Au cœur de celle-ci se trouve, l'expert béninois, Jonas Assouhan Atchade qui prend part au programme Syllabus destiné aux Jeunes Leaders Africains. Un programme novateur qui forme des leaders en les décernant un diplôme de troisième cycle en mode hybride.



L'Expert Jonas Assouhan ATCHADE

Au cours d'un séminaire qu'il a animé ce mercredi 18 octobre 2023 à Bruxelles au siège de l'Union Européenne, l'expert béninois a exposé les enjeux auxquels les pays africains sont confrontés en matière de changement climatique et de transition énergétique. Une communication de haut niveau en matière de diplomatie climatique, qu'il a déroulé devant de hauts dirigeants de l'Union Africaine et de l'Union Européenne, rassemblés pour discuter de ces problématiques.

Dans sa présentation sur la diplomatie climatique, l'expert a mis en évidence les gaps entre les négociateurs européens et africains et décrivant les stratégies climatiques de l'Union Européenne et de l'Union Africaine.

Il a souligné que pendant que l'Afrique se concentre sur des questions telles que l'adaptation aux changements climatiques, les pertes et dommages, ainsi que la transition énergétique équitable, l'Europe, en revanche, met l'accent sur l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'énergie, les mécanismes de développement propre et vert, les marchés du carbone et les prix du marché.

Mais pour répondre aux besoins des couches et secteurs vulnérables aux changements climatiques, Jonas A. ATCHADE a expliqué qu'il est nécessaire d'ajuster les politiques climatiques nationales au niveau africain. Il invite les pays africains à se préparer au nouveau mécanisme financier du fonds sur les pertes et dommages, dont les discussions au plus haut niveau ont évolué dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à travers le Comité de Transition sur le Mécanisme International de Varsovie.



Jonas Assouhan ATCHADE

Rappelons que Jonas A. ATCHADE est un consultant en changements climatiques et croissance verte à la Banque Africaine de Développement (BAD) et Chercheur associé en

Gestion des risques et finance climatiques au sein d’Africa Research and Impact Network (ARIN).

Il possède une solide formation académique, avec une maîtrise en sciences naturelles, un master en changements climatiques et développement durable, ainsi qu’une qualification en conception et mise en œuvre des politiques de développement, actuellement en cours à l’École Transnationale de Gouvernance (STG) de l’Institut Universitaire Européen (EUI) en Italie. Ajoutons qu’il est en phase finale de sa recherche en tant que doctorant au Centre d’Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA) de l’Université de Lomé.

L’expertise de Jonas A. ATCHADE n’est plus à démontrer au regard de son parcours et de son engagement ferme envers la résolution des défis climatiques en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

L’ONG Afrique Espérance engage les parlementaires Béninois pour un avenir libre de combustibles fossiles

Convaincue de ce que la crise climatique représente aujourd’hui l’une des plus graves menaces pour la civilisation humaine et la nature, l’Organisation Internationale Non Gouvernementale Afrique Espérance a initié l’appel des parlementaires pour un avenir libre de combustibles fossiles.



Atelier ONG Afrique Espérance

Une conférence hybride a été organisée ce samedi 22 octobre 2022 à l'hôtel Bénin Royal Hôtel, avec les députés de la huitième législature, afin d'attirer leur attention sur la nécessité d'une coopération internationale pour une lutte plus efficace contre le changement climatique.

Au total, ils sont une dizaine de députés, membres de la commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée nationale du Bénin, présidée par l'Honorable Barthélémy Kassa, à marquer leur présence à cette rencontre qui fait office d'atelier de réflexion.

Pour Charles Balogoun, Président de l'ONG Afrique Espérance, cette initiative est envisagée comme catalyseur pour intensifier les engagements et les actions des gouvernements, et même des entreprises au niveau national, régional et mondial, et pour renforcer la coopération et la collaboration internationales sur la crise climatique.

C'est un secret de polichinelle. La planète se réchauffe, rappellera-t-il avant de préciser que : « Les effets du

climat, tels que les précipitations irrégulières, les sécheresses, les inondations, les cyclones, l'élévation du niveau des mers et les incendies de forêt, font des ravages et détruisent des vies, des moyens de subsistance et des écosystèmes ».

À l'origine, l'exploitation des combustibles fossiles dont 80 % des émissions de dioxyde de carbone contribuent au changement climatique depuis la période industrielle.

C'est pour pallier ce problème que l'ONG Afrique Espérance a pensé ajouter les voix des « Parlementaires préoccupés par le climat », pour persuader les gouvernements, les institutions publiques et les entreprises, à prendre des mesures climatiques plus décisives, notamment en abandonnant les combustibles fossiles et en accélérant le développement de systèmes d'énergie renouvelable et propre.

Il était également question pour cette organisation éprise de la protection de l'environnement d'élargir et d'approfondir l'implication des parlementaires signataires dans les activités de plaidoyer pour une transition rapide, juste et équitable vers de nouveaux systèmes d'énergie renouvelable. Ceci en conformité avec l'objectif de l'accord de Paris à maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 °C.



Atelier ONG Afrique Espérance

L'engagement sans faille des députés

Comme la société civile et le gouvernement, les parlementaires de la 8e législature sont préoccupés par la question du changement climatique. C'est d'ailleurs pourquoi la commission que préside l'honorable Barthélémy Kassa n'a pas hésité à répondre favorablement à cet appel.

« Les actions visant la résilience et l'adaptation aux changements climatiques constituent l'une des préoccupations majeures de l'Assemblée nationale depuis des législatures », dit l'honorable Barthélémy Kassa dans son allocution. La preuve, une multitude de lois est votées par le Parlement en faveur de la protection de l'environnement au Bénin.

L'honorable déplore tout de même que les plans de production de charbon, de pétrole et de gaz soient toujours largement incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Cet atelier, vient donc à point nommé, « parce qu'il intervient à un moment où nous nous apprêtons à ouvrir la session budgétaire. Il nous permettra d'aborder l'examen du projet de la loi des finances avec un souci d'amener le gouvernement à moins recourir à l'énergie fossile dans les

projets et les programmes qui y sont inscrits » a-t-il souligné.

À l'issue des travaux de cet atelier un appel fort et vibrant sera lancé à l'ensemble des parlementaires du Bénin et du monde. Une lueur d'espoir qui se dessine en faveur de la transition énergétique et dont les parlementaires souhaitent contribuer par le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

Il convient de noter qu'en prélude à la COP 27, une pétition est en cours pour situer les responsabilités des grands pollueurs.

Arsène AZIZAHO

Projet Lumière du Bénin : Un grand pas vers la transition énergétique au Bénin

Dans un contexte de réchauffement planétaire avec des émissions de gaz à effet de serre issues de plusieurs secteurs d'activités dont le secteur de l'énergie, le gouvernement du Bénin, à la faveur du conseil des ministres du mercredi 04 mai 2022, a annoncé la mise en œuvre du projet « Lumière du Bénin ».



Ce projet qui, selon l'exécutif, va permettre d'éclairer avec des lampadaires solaires photovoltaïques plus de 1600 km de voies à travers les 77 communes du pays.

Le Bénin semble ainsi se tourner de plus en plus vers les énergies renouvelables qui, à long terme et avec le même engagement, permettront au pays de Patrice Talon de réaliser la transition énergétique tant souhaité.

En effet, la transition énergétique est, par définition, la modification profonde de nos modes de production et de consommation d'énergie, dans une perspective de développement durable. Autrement dit, la transition énergétique consiste à se passer progressivement des énergies fossiles (polluantes) aux énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, l'hydraulique, etc, avec pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités humaines en terme d'énergie. Tout comme la transition énergétique, la transition écologique est un modèle de développement durable qui appelle à de nouvelles façons de consommer et de produire pour répondre aux enjeux environnementaux. C'est dire que la transition écologique

dépend fortement des sources et types d'énergie produite et utilisé dans les activités humaines.

Le gouvernement de Patrice Talon, à travers le projet « Lumière du Bénin » semble comprendre les enjeux d'une transition énergétique qui est l'inévitable pas à franchir pour parvenir au développement durable. L'éclairage public par des lampadaires solaires contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, contrairement à l'énergie électrique dont la production dépend essentiellement des énergies fossiles (non renouvelables) comme le pétrole, le charbon et le gaz qui représentent 80 % de la production mondiale en énergie, selon l'Agence Internationale de l'Énergie.

Tout comme la Suède, la Norvège et le Danemark qui sont des pays exemplaires et très avancés en matière de transition énergétique dans le monde, le Bénin se montre de plus en plus engagé dans une perspective de transition énergétique qui préserve l'environnement. En témoignent l'installation des quinze mille lampadaires solaires dans le cadre du projet asphaltage et la construction en cours de quelques centrales solaires dans certaines communes du Bénin.

Toutefois, le secteur de Dona Jean-Claude Houssou est loin de réaliser la transition énergétique, car l'éclairage au niveau national reste dominé par l'énergie électrique. Il est donc nécessaire que les investissements publics en terme d'énergie soient plus orientés vers les énergies renouvelables afin que le passage à la transition énergétique et écologique soit une réalité au Bénin. Il est par ailleurs nécessaire que les entreprises et les citoyens s'engagent à réduire leur empreinte carbone en privilégiant l'utilisation des énergies renouvelables.

Le projet « Lumière du Bénin » est un projet salubre qui marque un pas vers la transition énergétique et écologique. Mais ce pas doit être multiplié par des milliers d'autres si l'on veut inscrire le Bénin au rang des pays les plus écologiques de la planète.

Venance TOSSOUKPE